

## Pouvoirs publics et justice sociale (FICHE PROF)

Le principal **OBJECTIF** de cette séance est simple. Comme je vous l'ai dit à la fin du cours précédent il s'agit de vérifier votre maîtrise des **différentes conceptions** de la **justice sociale**. Je vous rappelle que ce concept de **justice sociale** est un **concept clé** qui se trouve dans la **troisième colonne** du programme intitulé : « **indications complémentaires** ».

En outre, nous savons que le concept de **justice sociale** s'articule à la notion d'**égalité** (deuxième colonne du programme) qui lui-même se décline **en termes d'égalité des droits, d'égalité des chances et d'égalité des situations (ces différents aspects de l'égalité se trouvant dans les indications complémentaires)**. Par conséquent, La maîtrise de ce **corpus de notions** est aussi un **objectif** que nous nous fixons.

Pour atteindre ces objectifs je vous proposerai une mise en activité basée sur trois applications ayant comme support **une vidéo (application 1)**, un très court extrait d'un texte du grand économiste et philosophe **Amartya Sen (application 2)** et enfin un tableau présentant **des situations institutionnelles fictives (des configurations sociales et politiques)** qu'il s'agira d'associer aux grandes conceptions de la justice sociale (**application 3**).

**APPLICATION N°1** (la première application prend comme support un extrait d'une vidéo dans laquelle François Dubet (sociologue bordelais) distingue deux grands principes de justice sociale.

**Deux questions préalables** (pour vérifier les acquis) :

**Q1** : Qui pourrait me donner une définition simple de la Justice sociale ?

Réponse : La **justice sociale est un principe qui conduit à privilégier et à promouvoir l'égalité ou « tous les hommes sont d'avis que le juste consiste dans une certaine égalité » (Aristote)**. La Justice sociale consiste à rechercher une **certaine égalité**.

**Q2** : Rappelez ce que les sociologues entendent par **égalité des chances** ?

**Rep** : Elle signifie la **possibilité pour tous les individus d'accéder à toutes les positions sociales offertes dans la société**. Ou comme le dit Dubet dans la capsule vidéo **d'avoir « les mêmes chances au départ pour tous les individus d'atteindre toutes les positions sociales aussi inégales soient-elles »**.

**Q3**: Quelles sont les grands principes de **justice sociale** que distingue François Dubet dans cette vidéo ?

**Rep** : Dubet brosse à grands traits les deux grands principes de base de la justice sociale :

- La **justice correctrice** qui a pour objectif de réduire les inégalités entre les riches et les pauvres à l'aide du **mécanisme de la redistribution (connaissance intuitive car pas encore vue en cours)**.
- La **justice distributive** qui considère comme essentielle et actée **l'égalité des chances** permettant d'accepter les inégalités de positions sociales car résultants du **mérite** des individus.

**Mais on a vu en cours que ces grands principes ont été affinés et approfondis par quatre grands courants de pensée.**

**Q4** : Quels sont ces **grands courants de pensée** sur la justice sociale ? La question est forcément facile !  
Donnez, pour chaque courant, le **type de maximisation** qu'il préconise (moins facile !)

Réponse : **les Libertariens (maximisation de la satisfaction de chaque individu sur le marché) les Utilitaristes (maximisation de la satisfaction de l'ensemble des individus appartenant à une collectivité), les Libéraux égalitaires (Rawlsiens) (maximisation de la satisfaction des plus défavorisés), les Egalitaristes (Marxistes) (maximisation de l'égalisation des satisfactions (ou des conditions) en réduisant au maximum les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres).**

**APPLICATION N°2 :**

**Trois enfants et une flûte** (*un court extrait du texte est choisi pour minimiser le temps de lecture des élèves*)

**TELERAMA** : *Peut-on définir ce qu'est une société juste ?* **AMARTYA SEN** : *J'en doute. Et quand bien même ce serait possible, nous n'avons pas besoin de définir « le juste » en soi pour nous accorder sur les injustices à éliminer : pour constater que les famines sont injustes, comme la malnutrition chronique, la non-scolarisation de millions d'enfants, en particulier des petites filles, ou encore le non-accès à la santé. (...) Et puis, ce serait une erreur de penser que nous partageons les mêmes idées sur une justice idéale ! Prenons trois enfants qui se disputent une flûte. Comment décider qui doit la recevoir ? **Anne** la revendique parce qu'elle sait en jouer. **Bob**, parce qu'il est pauvre et n'a aucun jouet, et **Carla**, enfin, parce qu'elle l'a fabriquée. Si vous êtes égalitariste, et attaché à réduire les écarts entre les ressources économiques, vous l'attribuerez sans hésiter à Bob. Mais un libertarien (1) défendrait plutôt Carla et son droit aux fruits de son travail. Quant à l'hédoniste utilitariste attaché à la recherche de l'épanouissement humain, il la donnerait à Anne, ou à Bob. Chacune de ces voies est parfaitement fondée, et l'on voit qu'il est impossible de choisir LE chemin sans être arbitraire. Peut-être n'existe-t-il pas de dispositif social parfaitement juste qui nous permettrait de trouver un consensus impartial. (...) Je préfère rechercher un monde meilleur plutôt qu'idéal.*

(1 : Libétarien : un ultra-libéral)

Entretien avec Amartya Sen ; « Peut-on rendre le monde plus juste ? » *Télérama* n° 3133 ; 27 janvier 2010

**Q** : A quel enfant doit-on attribuer la flûte et en fonction de quel grand courant de pensée vu précédemment ? (voir **Rep** dans l'extrait de Télérama)

Si vous êtes **égalitariste (ou éventuellement un libéral égalitaire comme Rawls)**, et attaché à réduire les écarts entre les ressources économiques, vous l'attribuerez sans hésiter à **Bob** parce que c'est le plus pauvre. Mais **un libertarien** défendrait plutôt **Carla** et son droit aux fruits de son travail (Carla l'a fabriqué). Quant à **l'utilitariste** attaché à la recherche de l'épanouissement humain, il la donnerait à **Anne** car elle sait en jouer (ou éventuellement à Bob). Chacune de ces voies est parfaitement fondée, et l'on voit qu'il est impossible de choisir LE chemin sans être arbitraire

**APPLICATION N° 3** : *Imaginons trois situations institutionnelles (A, B et C) et trois groupes d'individus (composé chacun du même nombre de personnes). Les données représentent les dotations (ou satisfactions) dont bénéficient les individus (la somme totale des satisfactions diffère suivant les cas car on fait l'hypothèse que l'égalitarisme et la redistribution peuvent être « désincitatifs ») :*

	SITUATION A	SITUATION B	SITUATION C
Groupe 1	100	200	150
Groupe 2	800	600	200
Groupe 3	1000	1000	600

**Q1 :** Quels seront les choix des utilitaristes, des égalitaristes et des rawlsiens ? Justifiez votre réponse ? En quoi la position des libertariens est-elle particulière ?

**Q2 :** Quelle conception privilégie l'égalité des droits ? Quelle est celle privilégiant l'égalité des chances ? et celle privilégiant l'égalité des situations ?

**Q3 :** Parmi ces conceptions, lesquelles considèrent que les inégalités peuvent être justes ? Injustes ? lesquelles acceptent le principe de la méritocratie ?

**REP :**

Q1 : Les **utilitaristes** préféreront la situation A car c'est celle qui maximise la satisfaction globale (1900 contre 1800 et 950), les tenants de **la conception de Rawls** la situation B car c'est celle qui est la plus avantageuse pour le groupe le plus défavorisé (200 contre 100 et 150) et **les égalitaristes** la situation C car les inégalités y sont les plus faibles. Quant aux **libertariens**, ils ne peuvent opter pour une situation institutionnelle, car ils considèrent que seul **l'ordre naturel** né de l'économie de marché est souhaitable. Rappelons que pour eux **le marché est la forme méritocratique de distribution des position sociales**.

Q2 : L'**Egalité des droits** constitue (avec la liberté) le socle de base sur lequel s'articule la conception des libertariens. Pour eux, la justice est distributive (elle reflète les efforts de chacun). L'**Egalité des chances** est revendiquée **par John Rawls** qui en fait une priorité juste après **la liberté**. **L'Egalité des situations est la conception défendue par K.Marx**. C'est la recherche de **l'égalité réelle, l'égalitarisme** selon certains.

Q3 : Pour les **utilitaristes et les rawlsiens**, certaines inégalités peuvent être justes notamment, si elles permettent de maximiser la satisfaction de l'ensemble de la population pour les utilitaristes ou si elles maximisent celle des plus démunis pour les rawlsiens. Les **libertariens** refusent de juger si une situation née du marché est juste ou injuste puisque le marché consacre les plus méritants. Enfin, les **égalitaristes** considèrent que les inégalités sont injustes. Il s'agit donc de les combattre. Par conséquent, à part la conception égalitariste, les autres conceptions acceptent une méritocratie plus ou moins forte.

**CONCLUSION : TRAVAIL A FAIRE :** Construisez des **EC1** et des **EC3** en y incluant le concept clé de **justice sociale**.

**EC 1**

- Comment les services collectifs peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?
- Montrez que la fiscalité peut contribuer à la justice sociale.
- Comment la lutte contre les inégalités (ou discriminations) contribue-t-elle à la justice sociale ?

**EC 3**

- Vous montrerez par quels moyens les pouvoirs publics mettent en œuvre la redistribution pour parvenir à la justice sociale.
- Vous montrerez que l'action des pouvoirs publics rencontre des difficultés pour contribuer à la justice sociale.
- Vous montrerez comment les mesures de lutte contre les discriminations contribuent à la justice sociale.
- Vous montrerez que la protection sociale et la redistribution contribuent à la justice sociale.
- Doit-on rechercher la justice sociale ? (ou dissert)